

Procès-verbal
Réunion du CA dans la salle multifonctionnelle (Centre étudiant)
5 octobre 2010

Présences : Janik Collette, vice-présidente externe – Psychologie
Mariama Diallo, vice-présidente interne – AÉIUM
Marie-Claude Rioux, vice-présidente externe – ÉSANEF
Danielle Vienneau, vice-présidente externe – Kinésiologie/Récréologie
Danie Boudreau, vice-présidente externe – Éducation
Jolène Lavigne-Albert, vice-présidente externe – Droit
Danika Collas, vice-présidente académique – Travail social
Christina Allain, vice-présidente externe – Sciences sociales
Josiane Nizeyimana, vice-présidente externe – Administration
Éric Allain, président – Sciences
Joëlle Martin, vice-présidente communications – Arts
Joël Vallée, vice-président externe – Ingénierie
Alexandre Paré, vice-président externe – Sciences infirmières
Ghislain LeBlanc, président - FÉÉCUM
Sylvain Bérubé, vice-président exécutif – FÉÉCUM
Justin Guitard, vice-président académique – FÉÉCUM
Rachel Losier, vice-présidente interne – FÉÉCUM

Observateurs : Éric Larocque, directeur général – FÉÉCUM
Christian Campagna, représentant – Médecine
Éric Lévesque, président – Éducation
Laurence Larochelle, vice-présidente activités sociales - Arts
Simon Ouellette, étudiant
Catherine Allard, étudiante

Absence : Mark Thériault, vice-président activités sociales – FÉÉCUM

1) Ouverture de la réunion

Le président annonce l'ouverture de la réunion à 19h05.

2) Vérification du quorum et présences

Le quorum est atteint et les présences sont notées.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Vérification du quorum et présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Élections d'un(e) secrétaire d'assemblée et d'un(e) président(e) d'assemblée

- 5) Présentation de l'ACAÉ
- 6) Autres
- 7) Date de la prochaine réunion
- 8) Clôture de la réunion

Résolution : 3967-FECA-101005

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par la vice-présidente externe de Kinésiologie/Récréologie que l'ordre du jour de la réunion soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

- 4) Élections d'un(e) secrétaire d'assemblée et d'un(e) président(e) d'assemblée.

Résolution : 3968-FECA-101005

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par la vice-présidente externe de Kinésiologie/Récréologie que Luc Léger soit le secrétaire d'assemblée et qu'Éric Larocque soit le président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

5) Présentation de l'ACAÉ

Le président présente au CA les deux membres du personnel de l'Alliance canadienne des associations étudiantes (l'ACAÉ) de passage à l'Université de Moncton pour expliquer aux étudiantes et aux étudiants comment fonctionne l'organisme et quelles sont les priorités de l'organisme : Jessica Séguin (Agente des relations avec les membres) et Zachary Dayler (Directeur national).

L'ACAÉ agit comme groupe de lobby auprès du gouvernement fédéral pour les 26 associations étudiantes membres (ce qui représente environ 600 000 étudiantes et étudiants). Jessica et Zachary expliquent que même si l'éducation est de compétence provinciale, mais que les sommes que les provinces investissent annuellement en éducation postsecondaire proviennent des transferts du gouvernement fédéral. Au moment actuel, le gouvernement fédéral transfère des sommes sans spécifier comment les sommes doivent être réparties (dans le fond, ce sont les gouvernements provinciaux qui décident comment seront gaspillées les sommes reçues). Jessica et Zachary affirment que l'ACAÉ jouit aussi d'une bonne réputation sur la Colline parlementaire à Ottawa. L'organisme réussit non seulement à rencontrer régulièrement un grand nombre de députées et députés de tous les partis politiques présent à la Chambre des communes, mais il est aussi le seul organisme à avoir réussi à rencontrer, depuis quelques années déjà, le Premier Ministre du Canada assez régulièrement. Il est aussi important de noter que l'ACAÉ a aussi réussi à se présenter devant le Comité permanent des finances, et ce, pour y faire entendre la voix des étudiantes et des étudiants du Canada.

Le but principal de l'ACAÉ est d'assurer une meilleure qualité de vie pour les étudiantes et les étudiants du Canada, et ce, en passant par la sensibilisation du gouvernement fédéral dans le but ultime d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire, l'amélioration des programmes de réduction des dettes, l'amélioration des subventions gouvernementales aux études postsecondaires et l'augmentation des fonds réservés à l'éducation postsecondaire. Les

membres de l'ACAÉ juge que chaque dollar investi dans l'organisme par les étudiantes et les étudiants leur a fait sauver à peu près 2740,53\$ (l'ACAÉ précise que ce chiffre est estimé à partir des sommes rapportées par le résultat des campagnes de lobbying de l'organisme).

Jessica et Zachary précisent que l'ACAÉ est subventionnée entièrement (à 100%) par la cotisation des associations membres. L'organisme est ainsi entièrement redevable aux étudiantes et aux étudiants membres par l'entremise de leur association étudiante (dans le cas des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton, il s'agit de la FÉÉCUM). Zachary explique que 48% du budget de l'organisme est consacré au salaire des employées et des employés, que 23% du budget est consacré au bureau et à son fonctionnement, que 23% du budget est consacré à tout ce qui a trait à la liaison avec les membres (ce qui inclut les rencontres régulières des membres de l'ACAÉ), tandis que 7% du budget est consacré à de la recherche. Zachary précise que la somme allouée à la recherche va probablement augmenter dans les prochaines années, mais que la somme ajoutée le sera grâce à une campagne de financement.

Jessica et Zachary expliquent que la FÉÉCUM joue un grand rôle pour ce qui a trait au bilinguisme au sein de l'ACAÉ puisqu'elle est la seule association étudiante unilingue francophone au sein de l'organisme. Zachary précise que les membres peuvent se faire servir dans les deux langues officielles (c'est-à-dire en français et en anglais) et que les services dispensés par l'organisme sont d'égale qualité dans les deux langues. Zachary précise aussi que d'autres associations unilingues francophones provenant du Québec songent se joindre à l'ACAÉ dans les prochaines années, soit l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Jessica et Zachary expliquent que l'ACAÉ travaille sur plusieurs dossiers, mais que les dossiers prioritaires pour cette année sont : la diminution des taux d'intérêt, les droits d'auteur pour les documents publiés, les bourses d'aide financière, la diminution ou l'élimination du salaire des parents comme critère d'accessibilité à de l'aide financière, les transferts fédéraux vers les gouvernements provinciaux et la mise en place d'une stratégie pour permettre aux étudiantes et aux étudiants autochtones du Canada d'avoir accès aux études postsecondaires.

Zachary fait remarquer que les prochaines élections fédérales peuvent avoir lieu n'importe quand d'ici deux ans. Le but de l'organisme sera non seulement d'inciter le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants possible à exercer leur droit de vote, mais aussi de faire des demandes réalistes aux dirigeants politiques (c'est-à-dire de faire des demandes qui entreront bien dans le cadre financier actuel). Le déficit fait en sorte que les gouvernements ont tendance à ne pas investir des sommes dans des nouveaux programmes, mais consacrent de l'énergie à reformer les programmes existants ou bien à mettre en place des initiatives ayant virtuellement aucune conséquence sur le budget.

Finalement, l'ACAÉ prend le temps d'informer le CA de la place importante qu'occupe la FÉÉCUM au sein de l'organisme. Le FÉÉCUM n'est pas seulement une voix francophone, mais elle est aussi, par son niveau d'implication et par ses nombreuses actions au sein de l'organisme, un membre proactif qui cherche à faire fonctionner l'organisme.

Jessica Séguin et Zachary Daylor terminent en remerciant le CA de son attention et invite celles et ceux qui voudraient le faire à poser des questions. Les questions posées par les membres du CA font référence à la philosophie, au fonctionnement ainsi qu'à l'historique de l'organisme en question.

6) Autres

Le président fait remarquer que le Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton, suite à la réaction négative de la FÉÉCUM à l'égard de sa programmation, veut mettre sur place un comité de consultation. Le président demande à tous les conseils étudiants de faire circuler le mot à l'intérieur de leurs conseils respectifs afin de combler les quatre sièges. Les conseils étudiants sont demandés de faire parvenir le nom des personnes intéressées d'ici vendredi (le 8 octobre 2010).

7) Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion (une réunion spéciale) aura lieu le 5 octobre 2010 suite à la clôture de cette réunion au Centre étudiant.

8) Clôture de la réunion

Résolution : 3969-FECA-101005

Le vice-président externe annonce la clôture de la réunion à 20h21.

Éric Larocque
Président d'assemblée

Luc Léger
Secrétaire d'assemblée